



FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE

Membre de
l'Association Internationale de la Libre Pensée (AILP)

10/12 rue des Fossés-Saint-Jacques 75005 PARIS

Tél. : 01 46 34 21 50

libre.pensee@fnlp.fr - <https://www.fnlp.fr>

- COMMUNIQUÉ DE PRESSE -

SOUTIEN à l'UJFP !

Soutien plein et entier à notre ami **Daniel Levyne** de l'UJFP

Victime de la répression judiciaire et policière !

On ne nous fera pas taire !

Nous venons d'être informés de la perquisition qui a eu lieu le 11 septembre 2025 au domicile de **Daniel Levyne**, directeur de la publication du site de l'UJFP. Cette perquisition fait suite à une plainte déposée en 2024 par l'association « *Jeunesse Française Juive* ».

Cette association qui regroupe environ 150 membres a été officiellement créée de toute pièce le 7 octobre 2023 pour soi-disant lutter contre « *l'antisémitisme, combattre le négationnisme et représenter les citoyens français de confession juive* ».

Or, c'est une association qui a des positions pro-israéliennes et dont certains représentants sont proches de l'extrême-droite. On y retrouve l'avocate **Sarah Saldman** qui proposait d'aider au financement de **Tsahal** et **Olivier Pardo**, l'avocat d'**Éric Zemmour**. M. **Pardo** n'hésite pas à qualifier le drapeau palestinien d'équivalent au drapeau nazi. « *La Palestine serait le nouvel étendard anti-juif.* » Cette association n'a qu'un seul objectif : relayer la propagande de guerre israélienne et attaquer toute dénonciation des massacres à **Gaza**.

L'association *Jeunesse Française Juive* a déposé, le 19 janvier 2024, 41 plaintes et signalements auprès du Parquet national antiterroriste (PNAT) pour apologie du terrorisme (article 421-2-5 du Code pénal). Ces plaintes visaient un certain nombre de personnalités (**Jean-Luc Mélenchon**, **Danièle Obono**, **Anasse Kazib**, dont 12 membres de l'UJFP...).

C'est cette même association qui s'était portée partie civile dans le procès visant **Jean-Paul Delescaut** Secrétaire général de l'UD CGT du Nord condamné à une peine d'un an d'emprisonnement avec sursis par le tribunal correctionnel de Lille pour « *apologie du terrorisme* » suite à la publication le 20 octobre d'un communiqué de soutien au **Peuple palestinien** évoquant l'« *occupation militaire et coloniale* » menée par Israël en Palestine.

C'est dans la droite ligne de la circulaire du ministère de la justice sur l'apologie du terrorisme promulguée par **Eric Dupond-Moretti** (CRIM 2023 - 17 / E1 - 10/10/2023).

La **Fédération Nationale de la Libre Pensée** exprime sa solidarité la plus totale avec notre camarade et ami **Daniel Levyne** victime d'une perquisition injustifiée et abusive.

Cette atteinte grave aux libertés fondamentales s'inscrit dans une logique inquiétante de criminalisation des engagements militants. Elle vise à intimider celles et ceux qui défendent la justice, l'égalité des droits et la paix, en particulier lorsqu'il s'agit de dénoncer le racisme et de soutenir les droits du Peuple palestinien.

Les tentatives d'intimidation ne feront que renforcer notre détermination collective. Militer pour la justice et l'égalité n'est pas un crime, mais un droit inaliénable. Nous serons toujours aux côtés de l'ensemble des forces démocratiques, associations, syndicats, collectifs et citoyen ne s qui se mobilisent pour dénoncer ces pratiques et affirmer notre solidarité.

Face à la répression, notre engagement reste intact : nous continuerons, ensemble, à porter haut et fort la voix de la dignité, de la solidarité et de la paix.

Nous dénonçons par ailleurs l'hypocrisie du gouvernement **Macron** qui d'un côté parle de la détresse du **Peuple palestinien** et de l'autre maintient les accords commerciaux et les ventes d'armes à l'État génocidaire d'Israël qui sont responsables des massacres et de la souffrance des Palestiniens !

Avec l'UJFP, la FNLP exige le classement sans suite de cette plainte déposée au nom d'une prétendue "*apologie du terrorisme*".

Dénoncer un génocide, ce n'est pas faire de l'apologie du terrorisme «ni de "*l'antisémitisme*", c'est défendre l'Humanité toute entière !

Avec l'UJFP, nous poursuivrons le combat pour :

- **Un cessez-le-feu immédiat et permanent à Gaza !**
- **L'arrêt des livraisons d'armes à l'État d'Israël**
- **L'acheminement de l'aide humanitaire et la levée immédiate du blocus de Gaza !**
- **L'arrêt de la colonisation en Cisjordanie !**
- **L'arrêt immédiat du génocide du peuple palestinien !**

Avec l'UJFP, nous disons haut et fort :

"On ne nous fera pas taire ! »

Paris, le 17 septembre 2025